

SUBVENTION PRATIQUES ARTISTIQUES AMATEURS

 Date de publication : 25/09/2023

 Date limite de dépôt des candidatures : 31/01/2024

Type : Subvention

Domaine : Culture / patrimoine

Bénéficiaires : Collectivité, Association

Afin d'obtenir une subvention sur les pratiques artistiques amateurs, veuillez remplir le document ci-dessous et le transmettre à l'adresse indiquée en fin de page.

Pour votre information, l'envoi des dossiers doit se faire **avant le 31 janvier 2024**.

TÉLÉCHARGER

-  Dossier de subvention - Pratiques artistiques amateurs PDF - 1009.28 Ko
(/sites/default/files/media/downloads/i_c_2023_pratiques-artistiques-amateurs-1.pdf)
-  Dossier - pratiques artistiques amateurs DOCX - 115.33 Ko (/sites/default/files/media/downloads/i_c_2023_pratiques-artistiques-amateurs-1.docx)